AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP-7-5-80320686

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

ABONNEMENT ANNUEL : 60,00 F

Régie de Recettes de la D.D.A. Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux Cité Administrative - Rue Pélissier 63034 Clermont Ferrand Cedex C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex

Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

BULLETIN N° 146 du 18 AVRIL 1980.-

A R B R E S   F R U I T I E R S

TAVELURE.- (poiriers - pommiers)

Le nombre d'ascospores susceptibles de provoquer des infections primaires lors de la prochaine période favorable demeure important.

Il est conseillé de renouveler la protection dans les premiers jours de la semaine du 21 au 26 Avril.

OIDIUM.- (pommiers)

Intervenir en même temps contre cette maladie.

Pour les produits à utiliser, consulter le bulletin n° 144 du 27 Mars.

ARAIGNEE ROUGE.- (Panonychus ulmi)

Il est encore trop tôt pour envisager une intervention.

CHARANÇONS PHYLLOPHAGES, CHENILLES DEFOLIATRICES, PUCERONS.- (toutes essences fruitières)

Il y a lieu de surveiller l'activité de ces ravageurs et d'intervenir, en cas de nécessité.

Ces insectes (chenilles défoliatrices et pucerons en particulier) sont observés dans certains vergers : dans ces situations, il y a lieu d'effectuer un traitement.

BACTERIOSE DU NOYER.-

Dès que les noyers seront parvenus au stade : bourgeons éclatés, premières feuilles commençant à se desserrer, il y aura lieu d'effectuer contre cette maladie, un traitement avec une bouillie à base de cuivre (150 g de cuivre métal par hectolitre d'eau).

Ce stade va être atteint prochainement.

ARBUSTES A PETITS FRUITS

FRAMBOISIER.-

- DIDYMELLA (dessèchement des pousses)

Les spores étant arrivées à maturité, des contaminations sont possibles. Appliquer un traitement dès réception de cette note, avec un produit à base de bénomyl, de captane, de dithianon, de mancozèbe, de méthylthiophanate ou de thirame.

PSYLLE.-(poiriers)

Aucune éclosion n'est encore observée, il n'y a donc pas lieu d'intervenir.

DIRECTEUR-GÉRANT P. JOURNET.

P.151

CULTURES INDUSTRIELLES

C O L Z A.-

- Méligèthes

Dans la plupart des situations le colza est au stade floraison.

Toute intervention est déconseillée.

- Charançons des siliques

De faibles captures sont notées dans le département de la Haute-Vienne (région de LIMOGES).

Un contrôle est nécessaire au niveau de la parcelle.

Il est rappelé que le seuil de nuisibilité de cet insecte est atteint lorsque l'on dénombre à une vingtaine de mètres des bordures des parcelles, la présence d'un charançon en moyenne par plante.

Un comptage est à effectuer sur une centaine d'inflorescences.

GRANDES CULTURES

CEREALES.-

Comme ces dernières années, un réseau "d'observations céréales" a été mis en place pour cette campagne, avec le concours de l'Institut Technique des Céréales et des Fourrages, de l'Institut National de la Recherche Agronomique, du Service d'Utilité Agricole des Chambres d'Agriculture, des Centres d'Etudes Techniques Agricoles, des Coopératives Agricoles et du Service de la Protection des Végétaux.

Ce réseau a pour but de suivre l'évolution des ravageurs et des maladies des cultures céréalières en cours de végétation.

Les renseignements fournis par les observateurs permettent à la Station d'Avertissements Agricoles de donner des informations sur l'état sanitaire de ces cultures. Toutefois, ces informations ne pourront pas être fournies au niveau de la parcelle. L'agriculteur devra donc effectuer ses propres observations afin de contrôler si les informations générales ou régionales diffusées par le bulletin technique, s'appliquent bien à ses cultures.

MALADIES DU PIED.-

- Piétin verse (blé - orge d'hiver)

Cette maladie est notée en toutes régions céréalières, mais en général les attaques restent faibles particulièrement sur blé semé tardivement.

Le taux d'infestation est de 0 à 12 %.

Le pourcentage d'attaques sur orge d'hiver est beaucoup plus important selon la précocité des semis et le précédent cultural. Il peut varier de 4 à plus de 25 % de talles atteintes.

Il est rappelé qu'un traitement doit être envisagé si 20 % des talles sont touchées (comptage à effectuer sur une vingtaine de pieds pris au hasard dans la parcelle de façon à examiner la base d'une centaine de talles).

Le traitement peut être effectué jusqu'au stade deux noeuds maximum.

Dès que ce stade est dépassé l'efficacité du produit est réduite du fait de sa mauvaise pénétration, consécutive au volume du feuillage.

De faibles attaques de fusariose du pied sont observéessur blé, dans certaines parcelles du département de l'Allier.

MALADIES DU FEUILLAGE.-

- Rhynchosporiose (orge)

Comme nous l'avons signalé dans le bulletin précédent, cette maladie est présente dans diverses régions. Elle vient d'être observée dans le département de la Haute-Vienne (région de LIMOGES).

C'est à l'heure actuelle la maladie la plus répandue.

Dans la plupart des cas un traitement (s'il n'a pas été effectué) s'avère souvent nécessaire.

- Rouille jaune (orge)

Sur orge d'hiver des petits foyers de rouille jaune sont visibles sur feuilles âgées dans quelques parcelles de la région de VARENNES-s/ALLIER (Allier) et de SAINT-GERMAIN-LEMBRON (Puy-de-Dôme).

Un traitement n'est pas nécessaire pour l'instant.

- Septoriose (blé)

Les toutes premières attaques ont été notées dans les départements de l'Allier et de la Haute-Vienne (région de LIMOGES).

Des indications seront données ultérieurement sur l'évolution de ces deux dernières maladies.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire par intérim.

A. FARGEIX.

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.

P 52